

S
291.

CALVADOS

no 26. A

1896

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE NORMANDIE

FONDÉE EN 1823

Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1863

4^E SÉRIE — 9^E VOLUME

ANNÉE 1895



CAEN

E. LANIER, IMPRIMEUR

RUE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, 1-3

1896

Paru le 30 Janvier 1896.

NOTE SUR LA DÉCOUVERTE
DU LÉZARD DES SOUCHES

(*Lacerta stirpium*, Daud.)

A. BAGNOLES

ET SUR LES ESPÈCES DU GENRE *LACERTA*

OBSERVÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Par M. l'abbé A.-L. LETACQ

Aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres d'Alençon *

Le Lézard des souches répandu dans le Nord et l'Est de la France, commun aux environs de Paris, semble très rare dans nos départements de l'Ouest. Lataste l'indique dans la Charente-Inférieure, mais il n'est connu ni en Bretagne ni en Vendée; Millet ne l'a pas signalé en Maine-et-Loire. M. Gentil, naturaliste au Mans, en a pris un exemplaire dans la forêt de Sillé-le-Guillaume (Sarthe), le 14 juin 1878; c'était, je crois, la seule capture bien authentique de cette espèce dans nos régions, lorsqu'au mois de septembre dernier je l'ai rencontrée dans le jardin de l'hôtel de Bagnoles, à côté de l'éboulis de grès situé au-dessous du grand rocher appelé vulgairement

* Communication faite à la séance du 2 décembre. — Manuscrit déposé le même jour. — Épreuves corrigées par l'auteur, parvenues au secrétariat le 3 janvier 1896.

Roc au Chien. Le Lézard des souches, un peu moins grand que le Lézard vert (*Lacerta viridis* Daud.), s'en distingue d'ailleurs facilement par le dessus du corps d'un gris verdâtre avec une large bande dorsale brune et les flancs gris parsemés de taches d'un brun noirâtre (1).

Le Lézard vert, moins septentrional que son congénère, est absent au-dessus d'une ligne qui joindrait la Somme à la Moselle; il est encore rare à Paris, mais il devient de plus en plus commun à mesure que l'on s'avance vers le Midi. Dans l'Orne, où son nom vulgaire est *vert de gris*, il n'est pas également répandu sur tous les points : ainsi, on ne le trouve pas aux environs de Tourouvre, de Laigle, de Vimoutiers, de Trun, de Putanges, et en général dans le nord du département ; je ne l'ai pas remarqué autour de Mortagne, d'Argentan et d'Ecouché. Il apparaît çà et là dans les forêts d'Andaine et d'Ecouves, mais il n'est commun que sur le versant méridional des collines de Normandie : aux environs d'Alençon, par exemple, il se voit fréquemment à Radon, Le Froust, Saint-Nicolas-des-Bois, la Butte-Chaumont, la Roche-

(1) Cfr. LATASSE : *Catalogue des Batraciens et Reptiles des environs de Paris et distribution géographique des Batraciens et des Reptiles dans l'Ouest de la France* (Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, t. XXX, 1876), GENTIL : *Erpétologie de la Sarthe*, le Mans, 1884, p. 7 (Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe). TASLÉ indique le *L. stirpium* dans le Morbihan (*Catalogue des Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles observés dans le département du Morbihan*, Vannes, 1869), mais personne ne l'y a jamais revu, et les erreurs commises par cet auteur sont si nombreuses, que ses indications méritent confirmation (Dr Bureau, in litt. ad auct.).

Mabile, tandis qu'il est rare à Saint-Didier et à Fontenay-les-Louvets. Autour de la ville, les carrières de Damigny, Condé-sur-Sarthe, Saint-Germain-du-Corbéis, des Aunais, d'Arçonnay et Saint-Paterne en recèlent un grand nombre.

Au sud de la forêt d'Andaine, je l'ai observé à Bagnoles, à Antoigny, dans les gorges de Villiers, où il habite les carrières, les éboulis et les rochers.

En résumé, les collines de Normandie me paraissent avoir une influence marquée sur la dispersion du Lézard vert dans notre département.

Le Lézard le plus commun chez nous est, comme partout, le Lézard des murailles (*Lacerta muralis* Latr.) que les paysans appellent *Aspic*, *courant de bruyère*; sa coloration très variable est le plus souvent brune ou roussâtre: je n'ai vu que dans une carrière de granite, à Condé, la belle variété grise si abondante à Granville et aux Iles Chausey.

Une espèce qui a beaucoup d'analogie avec le Lézard des murailles, est le Lézard vivipare (*Lacerta vivipara* Jacq.); il existe dans les marais de Briouze, mais je ne l'ai pas remarqué ailleurs. Toutefois, comme on le trouve dans les plaines et les montagnes de toutes les parties de la France, il y a lieu de croire qu'il n'est pas très rare dans le département de l'Orne. Il a d'ailleurs été signalé dans notre voisinage, à Ancinnes dans la Sarthe, au marais Vernier dans l'Eure, à Barfleur, à Martinvast et dans tout le Cotentin (1).

(1) Cfr. GENTIL : *Erpétologie de la Sarthe*, p. 9; JOSEPH-LAFOSSE : *Le Lézard vivipare et le Lézard des murailles en Normandie*

Nous possédons donc les quatre espèces de Lézards observés aux environs de Paris et sur le Plateau central. De nouvelles recherches n'augmenteraient sans doute pas le nombre des espèces, mais elles donneraient certainement d'utiles renseignements sur leurs variations et leur distribution géographique.

(Bulletin de la Société Linnéenne, 1891, p. 169). — Le Lézard vivipare est l'espèce la plus commune en Angleterre : Cfr. KNAUER : *Europa's Kriechthiere und Lurche*, Wien, 1890, in-8°, 152 p. — Cfr. TH. BELL : *History of British Reptiles*, London, 1849, in-8°. — Dans les montagnes de l'Europe centrale il s'élève jusqu'à 2600^m d'altitude ; LACHMANN : *Die Reptilien und Amphibien Deutschlands in Wort und Bild*, p. 121.